



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 42812

### Texte de la question

Mme Roselyne Bachelot-Narquin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le vide juridique existant à l'égard de la reconnaissance d'un statut de l'hébergement social de solidarité, accordé par des personnes au profit des plus démunis. Cette absence de cadre juridique reconnu conduit à des interprétations administratives arbitraires pénalisant certains contribuables, notamment par la remise en cause du quotient familial, ou par la réduction d'avantages sociaux accordés par les caisses d'allocations familiales. Elle lui demande donc quelles mesures elle entend prendre afin de protéger et d'encourager ainsi les actions individuelles en direction de l'hébergement social de solidarité au profit des personnes démunies ou en situation d'exclusion.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Roselyne Bachelot-Narquin](#)

**Circonscription :** Maine-et-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42812

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 2000, page 1402

**Question retirée le :** 10 juin 2002 (Fin de mandat)